

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 65 (1914)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Berne.** M. E. Hess, expert forestier, est nommé adjoint à l'inspection forestière du II<sup>me</sup> arrondissement.

— M. Haag, inspecteur forestier du XIV<sup>me</sup> arrondissement, est chargé de la gérance des forêts de la ville de Tavannes (370 hectares).

**Unterwald-le-Bas.** La place d'adjoint à l'inspection cantonale des forêts est supprimée. S'il s'agit d'une mesure définitive, on ne peut guère la comprendre; en tout cas elle ne constituerait pas un progrès.

**Unterwald-le-Haut.** M. de Tribolet, adjoint à l'inspection cantonale des forêts a retiré sa démission et reste ainsi au poste qu'il occupe depuis 1910.



## Bibliographie.

**Traité d'entomologie forestière** à l'usage des forestiers, des reboiseurs et des propriétaires de bois, par A. Barbey, expert-forestier. Ouvrage illustré de 350 figures originales et de 8 planches hors texte en couleur, exécutées par l'auteur. Paris-Nancy, 1913, Berger-Levrault, libraires-éditeurs. Prix, broché : fr. 18 ; relié, fr. 20.

Nous avons sous les yeux une critique de l'ouvrage de M. Barbey, qui se termine en disant : „en définitive le traité *Leitfaden für Forstinsektenkunde*, publié en 1905 par M. Nusslin, est loin d'être égalé par l'Entomologie forestière de M. Barbey“.

Certes, nous sommes les premiers à reconnaître la valeur du *Leitfaden* de Nusslin dont nous signalons avec plaisir la seconde édition, parue il y a quelque temps; mais, malgré tout, une pareille critique est faite pour nous étonner. Chacun sait pourtant que si les sylviculteurs allemands ont à leur disposition d'excellents manuels qui leur permettent de déterminer les insectes ravageurs et de connaître les procédés propres à entraver leur extension, nous n'avons, par contre, pas en français d'ouvrage moderne sur la matière. M. Barbey n'a pas cherché à remplacer Nusslin; peut-être bien qu'en se contentant de le traduire, il eût été parfait. Nous le félicitons néanmoins d'avoir envisagé sa tâche d'une autre façon, sans crainte de critique, d'avoir mis debout une entomologie forestière telle qu'il la comprenait et qu'il en sentait le besoin.

L'auteur le dit lui-même fort modestement, le présent ouvrage n'a pas pour but d'initier les lecteurs à tous les mystères d'entomologie forestière, ni d'envisager les différentes phases de l'existence de tous les insectes. Certains y trouveront sans doute des termes qui ne cadrent plus avec la nomenclature souvent bien éphémère d'aujourd'hui; d'autres critiqueront le plan de l'ouvrage qui, renonçant à une classification par ordre systématique, groupe les insectes suivant les arbres sur lesquels ils vivent et les organes auxquels ils causent des dégâts, ce qui entraîne forcément de nombreuses répétitions. Mais ce sont là des détails qui n'enlèvent rien à la valeur du livre de M. Barbey, que nous

avons lu avec beaucoup d'intérêt et que nous voudrions voir entre les mains de tous ceux qui s'occupent de forêts.

Le traité d'entomologie forestière de M. Barbey est avant tout destiné aux praticiens, dont il facilitera grandement la tâche, tout en leur donnant le goût de l'étude des insectes ravageurs de nos boisés; il les amènera ainsi à faire d'intéressantes et utiles observations dont la science profitera à son tour. A ce titre déjà, le livre de M. Barbey est un bon livre et il mérite d'être favorablement accueilli. Mais il nous apparaît surtout comme un ouvrage de vulgarisation scientifique moderne et, comme tel, il fait une large place à l'illustration, ce moyen par excellence de l'enseignement; les reproductions photographiques de M. B. peuvent être rangées parmi les meilleures que nous possédions, et nous sommes de l'avis de l'auteur de la préface quand il dit qu'on ne trouve pas toujours leur équivalent dans d'autres ouvrages, pourtant richement pourvus à cet égard.

L'ouvrage de M. Barbey arrive à point; nous lui souhaitons de nombreux lecteurs, car, sous sa forme, il est accessible à tous et son prix reste modéré.



## Mercuriale des bois.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

### Prix des bois en février/mars 1914.

#### Bois façonnés, en forêt.

##### I<sup>e</sup> Résineux. Longs bois.

###### Vaud, Forêts cantonales du I<sup>er</sup> arrondissement.

**Rippaz** (transport fr. 4) 125 plantes,  $\frac{5}{10}$  épic.  $\frac{5}{10}$  sap. vol. moy.  $0,64 \text{ m}^3$ , fr. 26.10 (sous écorce). — **Planard** (transport fr. 4) 155 pl.,  $\frac{5}{10}$  épic.  $\frac{5}{10}$  sap., vol. moy.  $0,6 \text{ m}^3$ , fr. 26 (sous écorce); 31 pl.  $\frac{5}{10}$  épic.  $\frac{5}{10}$  sap., vol moy.  $0,97 \text{ m}^3$ , fr. 30.60 (sous écorce).

###### Vaud, Forêts diverses du VIII<sup>e</sup> arrondissement.

**Commune de Grancy. Bois à Bullet** (transport fr. 4) 122 épic., vol. moy.  $1,5 \text{ m}^3$ , fr. 27. — **Maison des Bois** (transport fr. 4) 12 pin sylv., vol. moy.  $0,6 \text{ m}^3$ , fr. 20.80. — **Château de Grancy. A la Membaz** (transport fr. 4) 102 pl.,  $\frac{7}{10}$  épic.  $\frac{3}{10}$  sap., vol. moy.  $1,85 \text{ m}^3$ , fr. 26.50. — **Etat de Vaud. Buron** (transport fr. 4) 43 épic., vol. moy.  $2,15 \text{ m}^3$ , fr. 24. — **Commune de Chavanne-le-Veyron** (transport fr. 4) 60 épic., vol. moy.  $2,14 \text{ m}^3$ , fr. 23.

###### Vaud, Forêts cantonales du IX<sup>e</sup> arrondissement.

**Robert et Etoy** (transport fr. 3) 20 épic., vol. moy.  $0,85 \text{ m}^3$ , fr. 26; 14 épic., vol. moy.  $0,2 \text{ m}^3$ , fr. 15.80; 17 pins vol. moy.  $0,17 \text{ m}^3$ , fr. 13.15; 3 mél., vol. moy.  $0,35 \text{ m}^3$ , fr. 25.35. — **La Cure** (transport fr. 3) 17 sap., vol. moy.  $0,5 \text{ m}^3$ , fr. 19. — **Bois Masson** (transport fr. 5) 34 épic., vol. moy.  $1,8 \text{ m}^3$ , fr. 27.95. — **Fréchaux** (transport fr. 3) 74 sap., vol. moy.  $1,5 \text{ m}^3$ , fr. 26.50. — **Bioleyre** (transport fr. 5.50) 116 épic., vol. moy.  $0,9 \text{ m}^3$ , fr. 24. — **Bioley** (transport fr. 6) 77 sap., vol. moy.  $0,8 \text{ m}^3$ , fr. 20.80. — **Mont Chaubert** (transport fr. 6.50) 146 pl.,  $\frac{8}{10}$  sap.  $\frac{2}{10}$  épic., vol. moy.  $1,2 \text{ m}^3$ , fr. 24.55; 190 pl.,  $\frac{9}{10}$  épic.  $\frac{1}{10}$  sap., vol.